

## **Lettres de mandat des ministères 2019**

### **Résumé des points d'intérêt pour l'Institut des biens immobiliers du Canada**

#### **Lettres de mandat des ministères (13 décembre 2019) – Donner suite aux priorités**

**Général** – attentes dans toutes les lettres :

- les engagements les plus importants exigent un partenariat avec les gouvernements provinciaux et territoriaux, les administrations municipales et les partenaires autochtones, ainsi que les communautés et les gouvernements;
- chaque ministre doit déterminer ce qu'il peut faire pour accélérer et renforcer les progrès réalisés avec les Premières Nations, les Inuits et la Nation métisse;
- une meilleure capacité numérique et de meilleurs services numériques pour les Canadiens;
- une fonction publique forte et résiliente;
- des décisions fondées sur des données probantes et mettre en application l'analyse comparative entre les sexes plus (ACS+) dans la prise de décisions.

**Résumé des points d'intérêt pour la collectivité fédérale des biens immobiliers** – Pour faciliter la consultation, les renseignements sont organisés selon les sujets d'intérêt, et font mention des responsabilités ministérielles, comme suit :

- les biens immobiliers, l'infrastructure, la construction;
- le financement de l'infrastructure – autres ordres de gouvernement et communautés autochtones;
- la lutte contre les changements climatiques, l'environnement, la conservation;
- les relations Couronne-Autochtones et la mobilisation;
- l'approvisionnement;
- le gouvernement numérique;
- la gouvernance – nouveaux organismes et politiques (nouvelles organisations proposées en caractères gras);
- les lois (nouvelles lois proposées en caractère gras);
- la fonction publique et le renforcement des capacités.

#### **1. Problèmes liés aux biens immobiliers, à l'infrastructure et à la construction**

- **Ministre des Services publics et de l'Approvisionnement (SPAC) :**
  - **Alimenter les immeubles fédéraux :** collaborer avec les provinces et les fournisseurs d'énergie pour mettre au point une stratégie pour que les immeubles fédéraux soient alimentés entièrement en électricité propre, lorsqu'elle est disponible, d'ici 2022. S'engager à être un premier acheteur à soutenir la croissance de nouvelles sources d'électricité propre ou d'énergie renouvelable dès qu'elles seront offertes.
  - **CCN :** à titre de ministre responsable de la Commission de la capitale nationale (CCN), tirer parti des forces du ministère en ce qui a trait à la gestion des biens immobiliers et à la réhabilitation du patrimoine, comme en témoigne la réhabilitation de la Cité parlementaire. Collaborer avec la CCN dans le cadre de ses fonctions essentielles de planification des biens fonciers fédéraux, d'intendance des lieux publics d'importance nationale et de partenariat créatif pour le développement et la conservation.
  - **Ponts :** continuer d'améliorer les points de passage dans la région de la capitale nationale (RCN), aller de l'avant avec les engagements pris dans le budget de 2019 en vue de remplacer le pont Alexandra, répondre au besoin confirmé d'un point de passage supplémentaire dans la RCN au moyen d'un plan intégré de longue durée sur les points de passage interprovinciaux dirigé par la CCN, et investir pour remettre en état et entretenir les points de passage, dont les ponts des Chaudières et Macdonald-Cartier.
- **Ministre de l'Infrastructure et des Collectivités :**
  - **Ponts :** poursuivre les progrès en ce qui concerne les ponts prioritaires : terminer le remplacement du pont Champlain sans péage; collaborer avec le ministre des Transports, la Compagnie des chemins de fer nationaux du

Canada et le gouvernement du Québec pour entreprendre la remise en état du pont de Québec et appuyer l'Autorité du pont Windsor-Detroit dans ses travaux de construction du pont international Gordie-Howe.

- **Ministre des Relations Couronne-Autochtones**
  - Espace dans la Cité parlementaire : travailler de concert avec les dirigeants des Premières Nations, des Inuits et de la Nation métisse, et avec l'appui de la ministre des Services publics et de l'Approvisionnement, à la conclusion de la contribution du gouvernement à l'espace pour les peuples autochtones dans la Cité parlementaire.
- **Ministre des Services aux Autochtones**
  - Planification et investissement en matière d'infrastructure : avec l'appui de la ministre de l'Infrastructure et des Collectivités, travailler à élaborer conjointement des plans d'infrastructure communautaire fondés sur les distinctions et à investir dans ces plans, et aller de l'avant pour répondre aux besoins essentiels, notamment le logement, les routes ouvertes toute l'année, l'Internet haute vitesse, les établissements de santé, les centres de traitement et les établissements scolaires dans les communautés des Premières Nations, des Inuits et des Métis d'ici 2030. Ces plans devraient également comprendre de nouveaux investissements pour appuyer le bon fonctionnement et l'entretien de ces infrastructures à long terme.
  - Logement : travailler avec les communautés autochtones pour élaborer des stratégies de logement fondées sur les distinctions.
  - Eau : respecter l'engagement d'éliminer tous les avis à long terme sur la qualité de l'eau potable dans les réserves d'ici le printemps 2021 et continuer à prendre des mesures pour veiller à ce que l'eau demeure potable.
- **Ministre de la Défense**
  - Le Nord : comme le prévoit le Cadre stratégique pour l'Arctique et le Nord, collaborer avec le ministre des Affaires étrangères, le ministre des Affaires du Nord et ses partenaires pour augmenter les capacités de surveillance (notamment le renouvellement du Système d'alerte du Nord) de défense et d'intervention rapide dans le Nord et dans les zones d'approche maritimes et aériennes du Canada afin de renforcer la défense continentale, protéger les droits et la souveraineté du Canada, et faire preuve d'un leadership international relativement à l'utilisation et aux règles de navigation dans les eaux de l'Arctique.
- **Ministre des Affaires du Nord :**
  - Le Nord : travailler avec le ministre des Affaires étrangères et d'autres ministres au besoin pour mettre en œuvre le Cadre stratégique pour l'Arctique et le Nord.
  - Eureka : travailler avec le ministre de l'Environnement et du Changement climatique afin de surveiller les investissements dans la station météorologique Eureka sur l'île d'Ellesmere pour veiller à ce que les améliorations nécessaires à la station soient apportées et à assurer sa modernisation et sa sécurité.
  - Sites contaminés : finaliser la mise sur pied du Programme de remise en état des mines abandonnées du Nord (annoncé dans le budget de 2019) afin de nettoyer les sites les plus vastes et ceux exposés aux risques les plus élevés.
- **Ministre des Pêches, des Océans et de la Garde côtière canadienne**
  - Ports pour petits bateaux : accroître les investissements dans les ports pour petits bateaux et travailler avec les communautés pour élaborer des plans de développement économique local.
- **Ministre des Transports :**
  - Ports et infrastructure maritime : travailler avec des partenaires pour amorcer un processus d'élaboration et d'exécution de programmes qui permettront de faire en sorte que les principaux ports du Canada figurent parmi les plus efficaces et plus propres au monde, notamment en appuyant les efforts déployés pour développer les infrastructures maritimes et convertir les navires afin de remplacer le pétrole lourd ou le diesel par des carburants plus respectueux de l'environnement. Achever l'Examen de la modernisation des ports.
  - Voies ferrées : collaborer avec la ministre de l'Infrastructure et des Collectivités pour réaliser le projet de train à grande fréquence dans le corridor Québec-Toronto et investir dans les corridors commerciaux du Canada afin d'accroître l'accès des produits canadiens aux marchés mondiaux.
- **Ministre des Ressources naturelles :**
  - Pipeline Trans Mountain : travailler pour construire et terminer le jumelage de l'oléoduc Trans Mountain. Ce travail s'inscrit dans un engagement à protéger et à créer des emplois, à générer des possibilités économiques pour les communautés autochtones et à utiliser les revenus pour financer la transition du Canada vers l'énergie propre.
  - Bornes de recharge : installer jusqu'à 5 000 bornes de recharge supplémentaires le long de l'autoroute transcanadienne et d'autres grandes voies de circulations, ainsi que dans les zones urbaines et rurales.

- **Ministre du Patrimoine canadien :**
  - **Patrimoine :**
    - Faire du Centre du patrimoine de la Gendarmerie royale du Canada un musée national.
    - Collaborer avec les musées nationaux pour sensibiliser davantage les Canadiens aux changements climatiques.
    - Collaborer avec le ministre de l'Environnement et du Changement climatique, qui est le ministre responsable de Parcs Canada, afin de fournir une orientation plus claire sur la façon dont les lieux patrimoniaux nationaux devraient être désignés et préservés.
    - Déposer un nouveau projet de loi exhaustif sur les lieux patrimoniaux du gouvernement fédéral (figure également dans la section Lois).
- **Ministre de l'Infrastructure et des Collectivités**
  - **Logement :** appuyer le ministre de la Famille, des Enfants et du Développement social, qui est le ministre responsable de la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL), pour achever la conception et la mise en œuvre du Défi d'offre de logement. La conception devrait inclure un plan de sensibilisation détaillé à l'intention des municipalités, qui sont les acteurs principaux visés par le défi.
- **Ministre de la Famille, des Enfants et du Développement social et ministre responsable de la SCHL**
  - **Logement :** en s'appuyant sur l'investissement sans précédent de 13 milliards de dollars, qui a permis de créer 41 800 nouveaux logements et de réparer 229 600 logements supplémentaires, continuer de construire et de rénover des logements dans le contexte de la Stratégie nationale sur le logement.
- **Ministre des Anciens Combattants :**
  - **Logement :** construire de nouveaux logements accessibles et abordables offrant une gamme complète de services de santé, de services sociaux et de soutien de l'emploi pour les vétérans qui ont besoin d'aide supplémentaire.

## **2. Financement de l'infrastructure – autres ordres de gouvernement et communautés autochtones**

- **Ministre de l'Infrastructure et des Collectivités et ministre responsable de la Banque de l'infrastructure du Canada :**
  - Continuer de collaborer avec d'autres députés pour mettre en œuvre le plan Investir dans le Canada. Accorder la priorité à la réalisation dans les échéanciers prévus de nos investissements générateurs de croissance dans les domaines tels le transport en commun, l'infrastructure verte et l'infrastructure sociale, ainsi que dans l'infrastructure stratégique clé qui augmentera le commerce.
  - Exiger que toutes les provinces et tous les territoires définissent et approuvent toutes leurs priorités à long terme en matière d'infrastructure au cours des deux prochaines années, et ce, conformément aux ententes bilatérales signées. Les fonds non affectés à des projets précis d'ici la fin de 2021 seront réinvestis directement dans les communautés par le biais d'un supplément au Fonds de la taxe sur l'essence fédéral.
  - Créer un Fonds national d'infrastructure afin d'appuyer de grands projets rassembleurs qui profiteront aux gens de diverses régions, relieront notre pays et amélioreront la qualité de vie.
  - Achever la création d'un fonds d'infrastructure supplémentaire d'ici 2020-2021 pour appuyer les projets prioritaires et la diversification économique pour les communautés qui réduisent leur utilisation des combustibles fossiles.
  - Rendre permanent l'engagement du gouvernement fédéral de financer le transport en commun et augmenter ce financement en fonction des coûts de construction au fil du temps. Veiller à ce que les nouveaux investissements fédéraux dans le transport en commun servent à appuyer les autobus et les réseaux ferroviaires à zéro émission à compter de 2023 et collaborer avec les municipalités pour faire face à toute situation exceptionnelle.
  - Lancer un nouvel appel de propositions dans le cadre du Fonds d'atténuation et d'adaptation en matière de catastrophes afin de lutter contre les changements climatiques, en adaptant le programme au besoin pour veiller à ce que les projets ayant la plus grande incidence soient appuyés, y compris ceux ayant trait à l'infrastructure naturelle, qu'ils proviennent de communautés de petite taille, rurales ou autochtones ou de grands centres urbains.
  - Veiller à ce que les Canadiens aient accès à des renseignements exacts et opportuns sur les investissements dans l'infrastructure de leurs communautés et collaborer avec vos collègues ministres pour améliorer les rapports financiers aux Canadiens et au directeur parlementaire du budget.
  - Avec l'appui du ministre des Finances, veiller à ce que la Banque de l'infrastructure du Canada dispose du soutien dont elle a besoin pour atteindre son objectif principal, qui est d'attirer les investissements du secteur privé et institutionnel s'afin d'élargir la portée des investissements dans les infrastructures publiques au Canada, conformément aux objectifs d'intérêt public du gouvernement. Cela comprend, entre autres : mettre sur pied un Fonds pour l'énergie propre, pour contribuer à financer l'élaboration de projets d'énergie propre et leur raccord aux réseaux de transport d'électricité, et soutenir la transition des communautés nordiques, éloignées et autochtones qui dépendent de l'énergie issue du diesel vers l'adoption de sources d'énergie propres, renouvelables et fiables. Le Fonds pour l'énergie propre contribuera à l'atteinte des objectifs climatiques du Canada, permettra de transporter un

plus grand volume d'électricité entre les provinces et les régions et encouragera l'électrification des industries canadiennes.

- Ministre des Ressources naturelles :
  - Concours de financement : lancer un concours national pour la création de quatre fonds d'investissement à long terme en vue d'attirer des capitaux privés qui pourront être utilisés pour des travaux importants sur de grands immeubles comme les tours de bureaux.

### **3. Lutter contre les changements climatiques, environnement et conservation (non couvert par les sections sur l'infrastructure)**

- Ministre de l'Environnement et du Changement climatique du Canada
  - Travailler avec la vice-première ministre à la mise en œuvre du Cadre pancanadien sur la croissance propre et les changements climatiques, tout en renforçant les mesures actuelles de réduction des gaz à effet de serre et en instaurant de nouvelles afin de dépasser l'objectif de réduction des émissions du Canada d'ici 2030 et entreprendre le travail nécessaire pour que le Canada puisse atteindre la cible de zéro émission nette d'ici 2050.
  - Diriger les efforts déployés à l'échelle du gouvernement pour élaborer un plan visant à assurer un avenir prospère et zéro émission nette d'ici 2050 pour le Canada.
  - Mettre en œuvre un plan visant à interdire les produits plastiques à usage unique néfastes pour l'environnement et prendre des mesures pour éliminer la pollution plastique au Canada.
- Ministre des Affaires étrangères :
  - En collaboration avec le ministre de l'Environnement et du Changement climatique, maintenir le rôle de chef de file du Canada dans les efforts internationaux de lutte contre les changements climatiques.
- Ministre de la Famille, des Enfants et du Développement social :
  - Diriger la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030 qui a été adopté par les Nations Unies.
- Ministre des Ressources naturelles :
  - Travailler avec le ministre de l'Innovation, des Sciences et de l'Industrie et le ministre de l'Environnement et du Changement climatique en vue de faire du Canada un chef de file mondial en matière de technologies propres, y compris en minéraux essentiels.
  - Collaborer avec les partenaires pour mettre en œuvre, de manière appropriée, les recommandations du rapport du Conseil Génération Énergie, notamment, gaspiller moins d'énergie, passer à l'énergie propre, utiliser plus de carburants renouvelables et produire des hydrocarbures plus propres, y compris pour l'exploitation en mer.
  - Avec l'appui du ministre de l'Environnement et du Changement climatique, mettre en œuvre un plan pour planter deux milliards d'arbres différents au cours des dix prochaines années, qui s'inscrit dans notre démarche visant à mettre en œuvre des solutions climatiques naturelles.
  - Travailler avec le ministre de l'Environnement et du Changement climatique, en vue d'aider les villes à augmenter la superficie et la diversité de leurs forêts urbaines. Cela comprend d'investir afin de contribuer à la protection des arbres contre les infestations et, lorsque cette mesure est appropriée sur le plan écologique, aider à reconstruire nos forêts après un incendie.
  - Appuyer la recherche et fournir des fonds pour que les municipalités aient accès à des sources canadiennes d'arbres résilients aux changements climatiques et génétiquement diversifiés de manière à accroître la résilience de nos forêts urbaines.
  - Travailler avec le ministre de la Famille, de l'Enfance et du Développement social et ministre responsable de la SCHL à la mise en œuvre d'un plan visant à aider les Canadiens à rendre leur habitation plus écoénergétique et résiliente aux changements climatiques.
  - Travailler avec la ministre de l'Infrastructure et des Collectivités, en partenariat avec les provinces, les territoires, et les peuples autochtones, pour faire progresser l'électrification des industries canadiennes au moyen de nouveaux systèmes de production et de transport d'électricité propre à carbone zéro et d'une modernisation du réseau grâce auxquels les moulins, mines et usines du Canada deviendront les plus propres du monde.
  - Travailler avec la ministre de l'Infrastructure et des Collectivités et le ministre des Services aux Autochtones afin de soutenir la transition des communautés autochtones qui dépendent de l'énergie issue du diesel vers l'adoption de sources d'énergie propres, renouvelables et fiables d'ici 2030.
  - Collaborer avec le ministre de la Sécurité publique et de la Protection civile et avec les provinces et les territoires et les peuples autochtones pour compléter toutes les cartes des zones inondables au Canada.

- **Ministre des Transports :**
  - Travailler avec le ministre de l'Innovation, des Sciences et de l'Industrie, le ministre des Ressources naturelles et le ministre de l'Environnement et du Changement climatique afin d'atteindre nos cibles pour les véhicules zéro émission : 10 % des ventes annuelles de véhicules légers d'ici 2025, 30 % d'ici 2030 et 100 % d'ici 2040 (serait assujéti à des exigences en matière d'infrastructure).
- **Ministre de l'Infrastructure et des Collectivités :**
  - Travailler avec la Fédération canadienne des municipalités par l'entremise du Fonds municipal vert, du programme Municipalités pour l'innovation climatique et du Programme de gestion des actifs municipaux pour accroître la résilience aux changements climatiques, réduire les émissions de gaz à effet de serre, améliorer la prise de décisions, surveiller les investissements et veiller à ce que ceux-ci réduisent les émissions générées par les immeubles résidentiels, commerciaux et à logements multiples.
  - Travailler avec nos partenaires internationaux afin d'échanger des pratiques exemplaires au sujet du recours à l'infrastructure pour favoriser l'innovation et la résilience et progresser vers un avenir à faibles émissions de carbone tout en encourageant la création d'emplois et en attirant des investissements dans l'infrastructure au Canada.
- **Ministre des Pêches, des Océans et de la Garde côtière canadienne :**
  - Travailler avec le ministre des Transports, le ministre des Ressources naturelles et le ministre de l'Environnement et du Changement climatique pour mettre en œuvre et continuer de développer le Plan de protection des océans. Le plus long littoral du monde se trouvant au Canada, le pays doit avoir un plan de calibre mondial pour le protéger, ainsi que les espèces aquatiques en péril. Réaliser d'autres initiatives en collaboration avec les provinces, les territoires, les peuples autochtones et toute la population canadienne pour assurer une meilleure gestion conjointe de nos trois côtes.
  - Diriger, avec l'appui du ministre des Transports, le ministre de l'Innovation, des Sciences et de l'Industrie, la ministre du Développement économique et des Langues officielles et le ministre des Ressources naturelles, et en consultation avec les provinces et les territoires, les peuples autochtones et les intervenants dans le milieu des affaires, le développement d'une stratégie exhaustive relative à l'économie bleue. Cette stratégie aidera à guider les actions et les investissements du gouvernement qui aideront le Canada à développer son économie de l'océan et à créer et à maintenir de bons emplois pour la classe moyenne et des occasions pour les communautés côtières tout en faisant progresser nos objectifs en matière de conservation.
  - Travailler avec le ministre de l'Environnement et du Changement climatique afin de présenter un nouveau plan ambitieux visant à conserver 25 % des terres et 25 % des océans du Canada d'ici 2025, en vue d'atteindre 30 % d'ici 2030.
  - Mettre en œuvre la Charte sur les plastiques dans les océans et le Plan d'action de Charlevoix pour la santé des océans et des mers et des communautés côtières résilientes.
- **Ministre de la Santé :**
  - Travailler avec le ministre de l'Environnement et du Changement climatique pour mieux protéger les gens et l'environnement des toxines et d'autres polluants, y compris en renforçant la *Loi canadienne sur la protection de l'environnement (1999)*.

#### **4. Relations Couronne-Autochtones – Mobilisation :** (éléments non compris dans les sections sur l'infrastructure ou sur les changements climatiques)

- **Ministre des Ressources naturelles du Canada :**
  - Collaborer avec le ministre des Relations Couronne-Autochtones et le ministre des Finances à l'élaboration d'un nouveau cadre national de partage des bénéfices pour les grands projets de ressources en territoire autochtone.
- **Ministre des Services aux Autochtones :**
  - Avec l'appui du ministre des Finances, en s'appuyant sur le succès de la subvention de 10 ans, collaborer avec le ministre des Relations Couronne-Autochtones afin d'établir une nouvelle relation financière avec les peuples autochtones qui assurera un financement adéquat, prévisible et durable pour les communautés, ainsi qu'une nouvelle relation économique et financière qui veille à ce que les nations disposent d'un mécanisme pour générer des revenus et aient la capacité financière nécessaire pour gouverner de façon efficace et fournir des programmes et des services à leurs membres.
- **Ministre des Relations Couronne-Autochtones :**
  - Diriger une approche pangouvernementale visant à poursuivre le renouvellement de la relation de nation à nation, entre les Inuits et la Couronne et de gouvernement à gouvernement entre le Canada et les peuples autochtones, à faire progresser l'élaboration conjointe d'une politique fondée sur les distinctions ainsi qu'à améliorer notre capacité en tant que gouvernement à prendre en considération les réalités uniques des peuples autochtones et à y répondre.

- Élaborer conjointement avec les peuples autochtones un nouveau processus fondé sur les distinctions en vue de l'examen, du maintien et du respect continu des obligations du Canada découlant des traités entre la Couronne et les communautés autochtones. Ces travaux seront appuyés par **un nouveau Bureau du commissaire aux traités** qui sera conçu et mis sur pied en collaboration avec les partenaires autochtones.
- Travailler avec la vice-première ministre et ministre des Affaires intergouvernementales et avec le premier ministre en vue d'appuyer une rencontre des premiers ministres sur la réconciliation avec les peuples autochtones et continuer à promouvoir l'inclusion significative des partenaires des Premières Nations, des Inuits et des Métis dans les processus de prise de décisions fédéraux et intergouvernementaux qui ont un impact sur les droits et les intérêts des peuples autochtones.

## 5. Approvisionnement :

- Ministre des Services publics et de l'Approvisionnement (SPAC) :
  - Superviser les processus d'approvisionnement du gouvernement afin qu'ils reposent sur les pratiques exemplaires modernes, les leçons retenues et l'optimisation des ressources.
  - Avec l'appui du président du Conseil du Trésor, poursuivre la modernisation des pratiques en matière d'approvisionnement de manière à ce qu'elles soient plus simples et conviviales, moins lourdes sur le plan administratif, qu'elles mettent en œuvre une fonction de contrôleur moderne, favorisent une plus grande concurrence et adoptent des pratiques qui appuient les objectifs de nos politiques économiques, dont l'innovation et l'approvisionnement écologique et social. Votre rôle consistant à mettre en œuvre la Solution d'achats électroniques sera crucial pour cette priorité.
  - Publier des critères clairs pour l'évaluation du rendement du gouvernement sur l'approvisionnement et faciliter l'accès aux données du gouvernement pour les fournisseurs afin de favoriser le nombre et la qualité des soumissions.
  - Poursuivre le développement de meilleurs outils de gestion des fournisseurs.
  - Mettre sur pied des initiatives visant à accroître la diversité des soumissionnaires sur les contrats du gouvernement.
  - Travailler avec le ministre des Services aux Autochtones et le président du Conseil du Trésor pour donner davantage l'occasion aux entreprises autochtones de réussir et de croître en fixant une nouvelle cible de sorte qu'au moins 5 % des contrats du gouvernement fédéral soient attribués à des entreprises gérées et dirigées par des Autochtones.
  - Avec l'appui du ministre de la Défense nationale et de la ministre des Pêches, des Océans et de la Garde côtière canadienne, la présentation d'analyses et d'options pour la **création d'Approvisionnement de Défense Canada**, afin de veiller à ce que les projets d'approvisionnement les plus importants et les plus complexes pour la Défense nationale et la Garde côtière canadienne soient réalisés à temps et avec une plus grande transparence à l'égard du Parlement. Cette priorité doit progresser en même temps que les projets d'approvisionnement en cours et dans le respect des échéanciers établis.
  - Flotte de la Marine : travailler avec le ministre de l'Innovation, des Sciences et de l'Industrie, ainsi qu'avec la ministre des Pêches, des Océans et de la Garde côtière canadienne pour poursuivre le renouvellement complet de la flotte de la Garde côtière canadienne, et avec le ministre de la Défense nationale pour poursuivre le renouvellement de la flotte de la Marine royale canadienne, afin de poursuivre la revitalisation de l'industrie de la construction navale au Canada.
  - Flotte de chasseurs : travailler avec le ministre de la Défense nationale et le ministre de l'Innovation, des Sciences et de l'Industrie dans la gestion du processus concurrentiel pour sélectionner un fournisseur et conclure un marché pour la construction de la flotte de chasseurs du Canada.
  - Travailler avec la ministre de l'Emploi, du Développement de la main-d'œuvre et de l'Inclusion des personnes handicapées pour élaborer une proposition exigeant que les fournisseurs du gouvernement participent au **nouveau Service canadien d'apprentissage** et obliger les bénéficiaires de contrats fédéraux de construction à atteindre des cibles en matière d'inclusion des femmes dans les métiers spécialisés.

## 6. Gouvernement numérique :

- Ministre du gouvernement numérique :
  - Diriger les travaux à l'échelle du gouvernement en vue de la transition vers un gouvernement plus axé sur le numérique afin d'améliorer les services aux citoyens.
  - Superviser le dirigeant principal de l'information et le Service numérique canadien alors qu'ils travaillent de concert avec les ministères à l'élaboration de solutions qui profiteront aux Canadiens et amélioreront la capacité d'utiliser des outils et des méthodes modernes dans l'ensemble du gouvernement.
  - Diriger les travaux d'analyse et d'amélioration de la prestation des services de technologie de l'information (TI) au sein du gouvernement. Ce travail comprendra le recensement de tous les systèmes et plateformes de TI qui sont de base et à risque. Diriger le **renouvellement de Services partagés Canada** pour qu'il dispose des ressources nécessaires et qu'il soit en mesure de fournir une infrastructure de TI commune à la fois fiable et sécuritaire.

- Diriger la création d'un centre d'expertise qui réunit les compétences, notamment dans les domaines technique, juridique et de l'approvisionnement, nécessaires à la réalisation efficace d'importants projets de transformation à l'échelle de l'administration.
- Appuyer le ministre de l'Innovation, des Sciences et de l'Industrie à poursuivre les travaux sur l'utilisation éthique des données et des outils numériques comme l'intelligence artificielle pour améliorer le gouvernement.
- Diriger, avec l'appui de la ministre des Services publics et de l'Approvisionnement, les travaux sur le Système de ressources humaines et de paye de prochaine génération pour remplacer le système de paye Phénix.
- Favoriser l'utilisation et le développement de logiciels libres et de données ouvertes, en rendant possible l'expérimentation dans le cadre des directives stratégiques existantes et en dressant un inventaire des applications validées et sécurisées qui peuvent être utilisées par le gouvernement pour présenter des connaissances et de l'expertise afin de stimuler l'innovation.

## 7. Gouvernance, nouveaux organismes et politiques :

- Ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire :
  - Diriger le regroupement des services financiers et consultatifs fédéraux actuellement répartis entre plusieurs organismes. La **nouvelle entité, Développement agricole et alimentaire Canada**, servira de guichet unique pour la prestation des services de l'ensemble du gouvernement.
  - Diriger les travaux à l'échelle du gouvernement en vue de mettre en œuvre la **nouvelle Politique alimentaire pour le Canada** annoncée dans le budget de 2019.
- Ministre de l'Environnement et du Changement climatique :
  - Avec l'appui de la ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire, créer **une nouvelle Agence canadienne de l'eau**. Cette agence travaillera avec les provinces et les territoires, les communautés autochtones, les autorités locales, des scientifiques et d'autres parties prenantes pour trouver les meilleurs moyens de garantir que notre eau demeure propre et saine et que cette ressource est bien gérée.
- Ministre des Services publics et de l'Approvisionnement :
  - Avec l'appui du ministre de la Défense nationale et de la ministre des Pêches, des Océans et de la Garde côtière canadienne, la présentation d'analyses et d'options pour la **création d'Approvisionnement de Défense Canada**.
- Ministre des Relations Couronne-Autochtones
  - Un **nouveau Bureau du commissaire aux traités** sera conçu et mis sur pied en collaboration avec nos partenaires autochtones.
- Ministre de l'Emploi, du Développement de la main-d'œuvre et de l'Inclusion des personnes handicapées :
  - Poursuivre les efforts de leadership en ce qui concerne les travaux du gouvernement visant à favoriser l'inclusion des personnes handicapées en assurant la mise en œuvre rapide et ambitieuse de la *Loi canadienne sur l'accessibilité*, et en mettant en fonction l'**Organisation canadienne d'élaboration de normes d'accessibilité** (une société ministérielle), et ce en consultation avec la communauté des personnes handicapées.
  - Créer le **Service canadien d'apprentissage** en partenariat avec les provinces, les territoires, les employeurs et les syndicats.

## 8. Lois :

- Ministre de Ressources naturelles
  - Assurer la mise en œuvre efficace et efficiente de la *Loi sur la Régie canadienne de l'énergie*.
- Ministre des Pêches, des Océans et de la Garde côtière canadienne :
  - Mettre en œuvre la *Loi sur les pêches* récemment modernisée, qui rétablit les protections perdues, priorise le rétablissement des stocks de poissons, prévoit des mesures de protection modernes pour préserver ces populations et leurs habitats pour les générations futures, et permettre à l'industrie des pêches du Canada de continuer à faire croître l'économie et à soutenir les communautés côtières.
  - Amorcer les travaux en vue de l'adoption de la **toute première Loi sur l'aquaculture du Canada**.
- Président du Conseil du Trésor :
  - Poursuivre les efforts de réforme réglementaire en collaboration avec vos collègues du Conseil des ministres pour améliorer la transparence et alléger le fardeau administratif. Diriger également nos travaux d'harmonisation de la réglementation de façon à maintenir des normes de sécurité élevées et à améliorer la compétitivité des entreprises canadienne.

- Ministre du Patrimoine canadien :
  - Déposer un **nouveau projet de loi exhaustif** sur les lieux patrimoniaux du gouvernement fédéral.
- Ministre de la Santé :
  - Travailler avec le ministre de l'Environnement et du Changement climatique pour renforcer la *Loi canadienne sur la protection de l'environnement* (1999).
- Ministre de l'Environnement et du Changement climatique du Canada
  - Continuer de travailler à la protection de la biodiversité et des espèces en péril, tout en collaborant avec les provinces, les territoires, les communautés autochtones, les scientifiques, l'industrie et d'autres intervenants afin d'évaluer l'efficacité de l'actuelle *Loi sur les espèces en péril* et déterminer si elle doit être modernisée.
- Ministre de la Justice et procureur général :
  - Avec l'appui de la ministre des Relations Couronne-Autochtones, **déposer un projet de loi élaboré conjointement visant à mettre en œuvre la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones** d'ici la fin de l'année 2020.

## 9. La fonction publique et le renforcement des capacités :

- Président du Conseil du Trésor :
  - Travailler avec le greffier du Conseil privé et le premier ministre pour faire en sorte que la fonction publique du Canada recrute et maintienne en poste des gens de talent provenant de communautés de partout au Canada. La fonction publique professionnelle du Canada est l'une des meilleures au monde et elle a besoin des ressources adéquates et des bonnes personnes pour continuer à bien servir les Canadiens. Cela comprend de travailler avec la Commission de la fonction publique pour réduire le temps moyen requis pour embaucher de nouveaux fonctionnaires, dans le but de le réduire de moitié et de le faire passer de dix à cinq mois.
  - Améliorer les capacités de gestion de projets pour que tous les grands projets du gouvernement soient dirigés par un professionnel certifié comptant au moins cinq ans d'expérience.
  - Continuer à renforcer la surveillance des dépenses des fonds publics ainsi que la clarté et l'uniformité des rapports financiers et à faire preuve de diligence raisonnable en ce qui concerne l'analyse des coûts réalisée par les ministères pour l'ensemble des projets de loi et des programmes proposés.
  - Travailler avec la ministre des Femmes et de l'Égalité des genres et du Développement économique rural, la ministre de la Diversité et de l'Inclusion et de la Jeunesse et le premier ministre pour accroître le nombre de femmes occupant des postes décisionnels supérieurs dans l'ensemble du gouvernement, en particulier dans les organismes centraux et dans nos services de sécurité.
  - Continuer de négocier de bonne foi avec les syndicats de la fonction publique du Canada.
- Ministre de SPAC, avec l'appui de la ministre du Gouvernement numérique :
  - Éliminer l'arriéré de problèmes de paye non résolus des fonctionnaires attribuables au système de paye Phénix.

*Remarque : le présent résumé des points d'intérêt pour la collectivité des biens immobiliers comprend des extraits directs du discours du Trône (5 décembre 2019) et des lettres de mandat des ministres (13 décembre 2019). Le but est de fournir au conseil d'administration de l'Institut des biens immobiliers du Canada des renseignements sur les priorités et les mandats liés au domaine des biens immobiliers au sein du gouvernement fédéral. Il contribuera à l'élaboration de programmes futurs pour répondre aux besoins changeants de la collectivité des biens immobiliers.*